



Politique européenne

La libre circulation des personnes renforce le marché du travail et les assurances sociales

25.06.2026

D'un coup d'oeil

- L'immigration via la libre circulation des personnes est clairement liée au marché du travail
- Les immigrés originaires de l'UE/AELE affichent un taux d'intégration sur le marché du travail élevé et allègent les finances de l'AVS et de l'AI, car ils versent davantage de cotisations qu'ils ne perçoivent de prestations
- La libre circulation des personnes est cruciale pour le succès économique de la Suisse. De plus, notre pays doit prendre des mesures pour régler différents problèmes sur le plan intérieur

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a publié le 22e rapport de l'Observatoire sur les conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse et les assurances sociales.

La libre circulation des personnes reste cruciale pour les entreprises suisses

Les résultats confirment une fois de plus que l'immigration en provenance de l'UE/AELE est avant tout liée au marché du travail et que, dès lors, elle dépend en grande partie de la demande des entreprises indigènes. De nombreux postes vacants, entre autres dans les branches à forte intensité de connaissances du secteur des services, dans le secteur de la santé, dans l'industrie manufacturière, mais aussi dans l'hôtellerie et la restauration ou dans le bâtiment, ne pourraient pas être pourvus en l'absence de main-d'œuvre étrangère.

Le rapport montre également que, comme ces dernières années, l'immigration liée à la libre circulation des personnes vient compléter et non remplacer la population active indigène. Dans l'ensemble, le taux d'intégration sur le marché du travail a continué d'augmenter ces dernières années, en particulier chez les femmes. L'immigration n'a donc pas empêché une meilleure utilisation du potentiel de main-d'œuvre indigène. Le chômage structurel n'a pas non plus augmenté. Si on fait abstraction des effets conjoncturels, ni les actifs indigènes ni les actifs immigrés ne sont plus souvent au chômage qu'il y a 15 ans.

Les travailleurs en provenance de l'UE soutiennent nos assurances sociales

Les travailleurs originaires de l'UE/AELE contribuent de manière significative aux assurances sociales. En 2025, le taux d'activité pour ce groupe de personnes (âgées de 15 à 65 ans) se montait à 87,3% et son taux d'occupation moyen à 89%. Autrement dit, ces personnes exercent, en moyenne, plus souvent une activité lucrative que les Suisses et travaillent également à des taux d'occupation supérieurs.

Elles contribuent d'ailleurs de manière disproportionnée au financement de l'AVS et de l'AI, puisqu'elles versent 28% des cotisations environ, mais ne

perçoivent que 15% des prestations environ. Dès lors, l'immigration peut contribuer de manière significative à stabiliser les assurances sociales, mais elle ne remplace pas les réformes structurelles nécessaires dans le domaine de la prévoyance vieillesse. Elle permet plutôt de gagner du temps pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires et garantir le financement des assurances sociales à long terme.

La Suisse doit améliorer ses conditions-cadre

L'immigration de main-d'œuvre dans le cadre de la libre circulation des personnes est et reste un élément central du succès économique de la Suisse. Cette appréciation correspond au résultat d'autres études qui examinent les conséquences de la disparition des Bilatérales I par exemple.

Cependant, il est également clair que la Suisse doit prendre des mesures pour régler différents problèmes sur le plan intérieur. Il convient par exemple d'encore mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. Compte tenu de l'évolution démographique, les investissements dans la formation initiale et continue des travailleurs spécialisés restent essentiels. Il faut absolument éviter les incitations négatives à exercer une activité lucrative, telles qu'un relèvement des cotisations salariales. Il vaut mieux mettre en place des incitations ciblées pour encourager les personnes à travailler plus longtemps et réaliser des réformes structurelles visant à adapter notre système de prévoyance vieillesse à la réalité démographique.

Il est tout aussi urgent d'accroître la productivité en allégeant la charge administrative et en numérisant davantage, d'éliminer des goulets d'étranglement dans les transports, de simplifier les procédures pour l'obtention d'une autorisation de construire des logements et d'appliquer de manière plus cohérente la législation actuelle en matière d'asile. C'est en mettant en œuvre un ensemble de mesures ciblées que nous parviendrons à maintenir notre prospérité et à relever durablement les défis auxquels la Suisse est confrontée.



Pascal Wüthrich

Responsable de projets Économie extérieure



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch